

## **3000 médecins algériens exercent en France**

### **France**

Posté par: Touareg

Publiée le : 10/5/2010 11:39:10

Médecins Algériens en France | Depuis deux ans, l'Ordre des médecins ne cesse de réclamer la dépénalisation de l'erreur médicale qui est à vrai dire son cheval de bataille mais sans résultat pour le moment. Son président, Mohamed Bekkat Berkani, invité, hier, de la Chaîne III de la Radio nationale considère que l'erreur est « inévitable et le médecin n'est pas un délinquant ». Que faire alors face à ces erreurs ont le nombre est estimé entre « 1000 et 5000 par an » ?

Selon le président de l'Ordre des médecins il faut « définir d'abord les responsabilités », ajoutant que la dépénalisation ne signifie pas « impunité car au lieu d'emprisonner les médecins comme c'est le cas à présent on peut sanctionner autrement, comme la dégradation ou encore donner aux plaignants des dommages et intérêts ».

Mais le plus important pour lui c'est est de « définir l'erreur médicale qui doit prendre en compte les moyens dont disposent les médecins et faire le distinguo entre l'erreur et la faute médicale ». Pour ce qui est du traitement des plaintes au niveau de la justice, le docteur Bekkat estime qu'à la base, il y a un problème d'expertise confiée à des « personnes non qualifiées dont le résultat est souvent pris en compte par le juge », ajoutant que la justice considère que « toute erreur est répréhensible à travers l'emprisonnement ce qui est mauvais pour la réputation du médecin ». Au niveau de l'Ordre des médecins, le nombre de plaintes traitées est de « 300 durant les 4 dernières années », a-t-il précisé.

Le docteur Bekkat a affirmé que les plus exposés aux poursuites judiciaires et à l'emprisonnement sont les médecins psychiatres, souvent accusés d'avoir délivré des ordonnances pour malades mentaux qui « revendent les comprimés ».

Une situation préjudiciable qui fait qu'aujourd'hui « il y a moins d'étudiants en psychiatrie », a-t-il expliqué. Par ailleurs, le président de l'ordre de médecins a infirmé les propos selon lesquels « il y a plus d'erreurs médicales dans les cliniques privées » affirmant que la situation est identique que ce soit dans le public ou le privé.

Interrogé enfin sur le nombre de médecins algériens exerçant à l'étranger, le docteur Bekkat a précisé que le médecin algérien est très demandé notamment au Canada qui, ouvert ses portes aux spécialistes algériens. Mais c'est en France qu'ils sont plus nombreux où « 3000 médecins algériens exercent dans ce pays ». Pour les faire revenir, il faut engager avec un débat avec eux sur les moyens à mettre à leur disposition et éviter également que d'autres médecins ne quittent le pays prochainement.

source: Le maghreb